

Ambon  
Arradon  
Arzon  
Auray  
Baden  
Beric  
Crac'h  
Damgan  
Elven  
Ile-aux-Moines  
Ile-d'Arz  
Larmor-Baden  
La Trinité-Surzur  
Lauzach  
Le Bono  
Le Hézo  
Le Tour du-Parc  
Locmariaquer  
Meucon  
Monterblanc  
Noyalo  
Plescop  
Ploeren  
Plougoumelen  
Pluneret  
Saint-Armel  
Saint-Avé  
Saint-Gildas de  
Rhuys  
Saint-Nolff  
Saint-Philibert  
Sainte-Anne-d'Auray  
Sarzeau  
Séné  
Sulniac  
Surzur  
Theix  
Tréfléan  
Vannes



**Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
du Golfe du Morbihan**



**PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL  
DU GOLFE DU MORBIHAN**



# **PROSPECTIONS RAPACES NOCTURNES HIVER 2013**



**SYNTHÈSE DES PROSPECTIONS**

Juillet 2013

# SYNTHESE DES PROSPECTIONS RAPACES NOCTURNES HIVER 2013



## Remerciements :

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans cette étude :

➤ Les prospecteurs bénévoles qui ont affronté la nuit et le froid pour écouter chanter les chouettes : Hervé Morin, François Urvoaz, Michel Guyonvarc'h, Olivier Chenelle, Guillaume Jan, Jean-Philippe Gruson, Laurent Pérignon, Claire Bergeraux, Pierre Galen, Olivier Borderieux, Thomas Cosson, Jean-Marc Gueho, Ludovic Duchesne, Anthony Stoquet et les étudiants de BTS GPN de Kerplouz : Gwenegan Cueff, Claire Esvelin, Alexandre Bridonneau, Manon Muget, Geoffrey Lefeuvre, Juliette Hember, Ségolène Le Niniven, animateurs de leurs équipes.

➤ Aux élèves de BTS GPN de Kerplouz, première année qui se sont joints aux prospections : Enora, Magalie, Lucile, Marina, Mélanie, Caroline, Vincent, Christophe, Vincent, Théo, Victor, Lise, Alexane, Maïwenn, Gaëll, Corentin ...

➤ À Philippe Rimasson et Catherine Chiche, enseignants au Lycée de Kerplouz à Auray ; à Michel Couturier et Pierre Galen de la mairie de Pluneret pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette, à Didier Clech pour ses avis éclairés à propos de la méthodologie des prospections, à la Maison de la Nature de Vannes pour le prêt de son exposition.

➤ À mes collègues du SIAGM : Matthias Urien, géomaticien - Thomas Cosson, chargé de mission Natura 2000, Annaëlle Mézac, chargée de mission Biodiversité Urbanisme et graphiste à ses heures, Monique Cassé, directrice.

Un sincère et chaleureux remerciement à Séverine, Margaux, Marina et Mélanie qui se sont plus qu'investies dans ce projet.

## Science participative :

Suite à la parution de deux articles de presse, le 15 février 2013, appelant à transmettre des données à propos de présence de rapaces nocturnes, quelques points de la cartographie ont pu être complétés grâce aux informations transmises par des habitants.

➤ Sur le territoire du projet de PNR, merci à : Rémy de Damgan, Bernard de Locmariaquer, Michel et Sylviane de Baden, Frédéric d'Elven, André de Surzur, Marc de Séné, Marie-Christine de Noyal, Claudie de Ploeren, Elisabeth de Séné, Olivier de Sarzeau, Antoine de Saint-Nolff, Hubert d'Arzon, Yves de Vannes, Gildas de Séné, Evelyne de Vannes, Antoine de Theix.

➤ Hors du périmètre d'étude du futur PNR, merci à : Catherine de Radenac, Pierre-Antoine de Carnac, Amaury de Noyal-Muzillac, Valérie de Muzillac et Christian de Noyal-Muzillac.

David Lédan



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement  
du Golfe du Morbihan

8, boulevard des Iles — Bât. du CEGEAM  
56000 Vannes  
Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

Rédaction et Photographies  
**David Lédan**  
Cartographie  
**Mathias Urien**  
Mise en forme du document  
**Annaëlle Mézac**

# LE PROTOCOLE

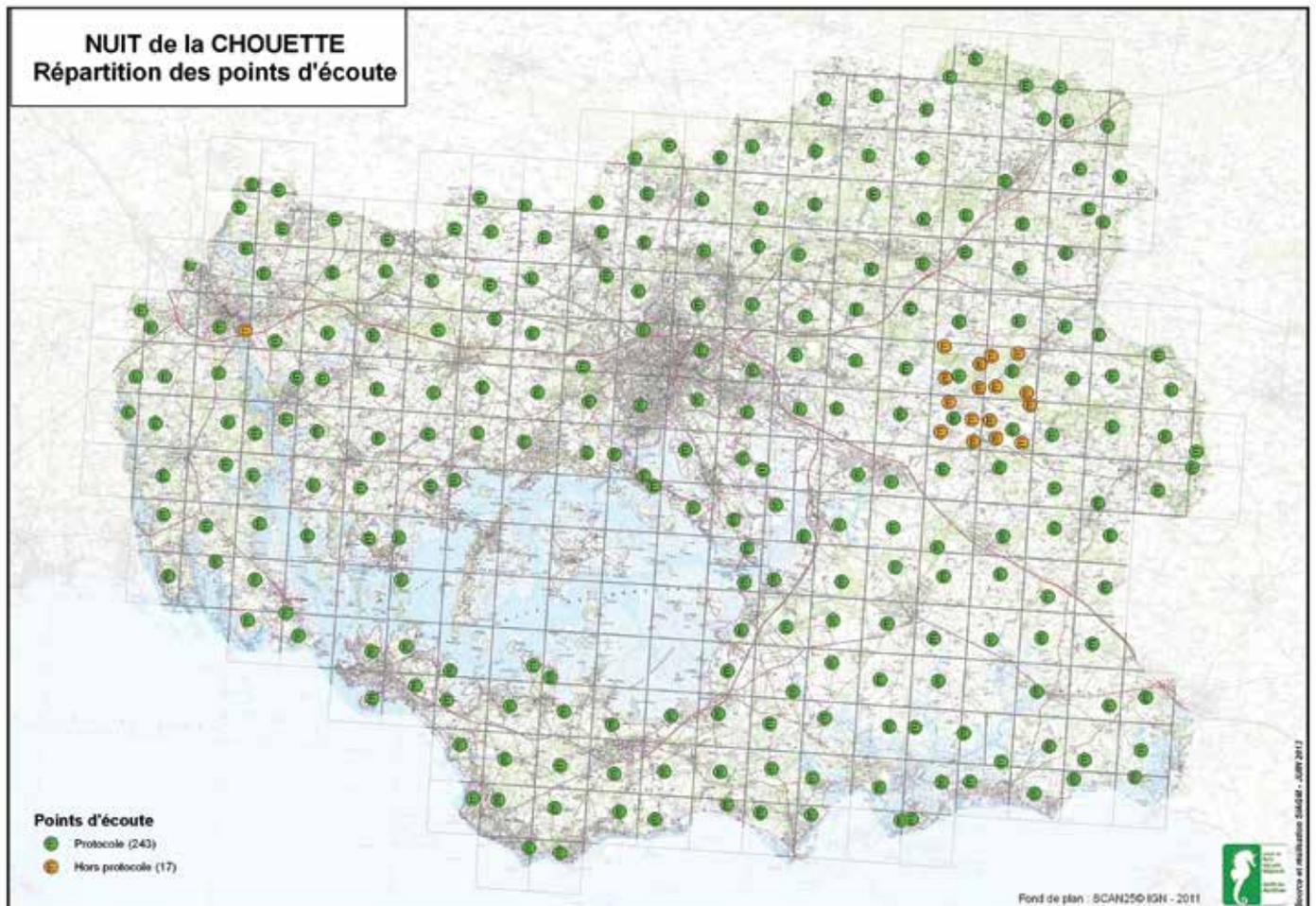
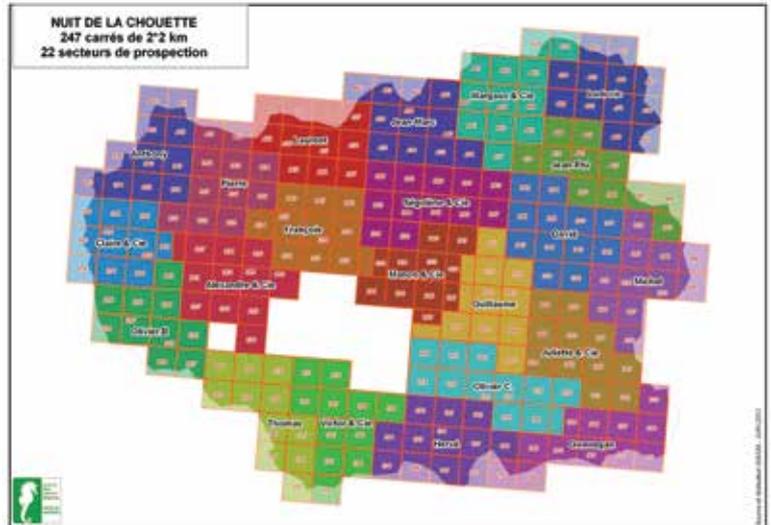
## Le découpage du territoire :

L'une des méthodologies de référence prévoit, pour obtenir un résultat exhaustif sur un territoire, la mise en place d'un point d'écoute par kilomètre carré. Pour le territoire du projet de PNR, un tel découpage donnait un peu plus de 990 points d'écoute, et ce protocole ne pouvait être mis en place (moyens humains, temps de prospection...).

Nous avons opté pour un découpage de 4 kilomètres carrés (2Km x 2Km) avec un point d'écoute plus ou moins central.

10 à 12 points d'écoute ont été attribués aux 22 prospecteurs répartis sur les 247 carrés de l'étude.

Le découpage des secteurs de prospections a été réalisé pour obtenir des entités cohérentes, en fonction des axes de circulation, des presqu'îles et des bras de mer, mais aussi en fonction des lieux d'habitation de chacun afin de limiter au maximum les déplacements.



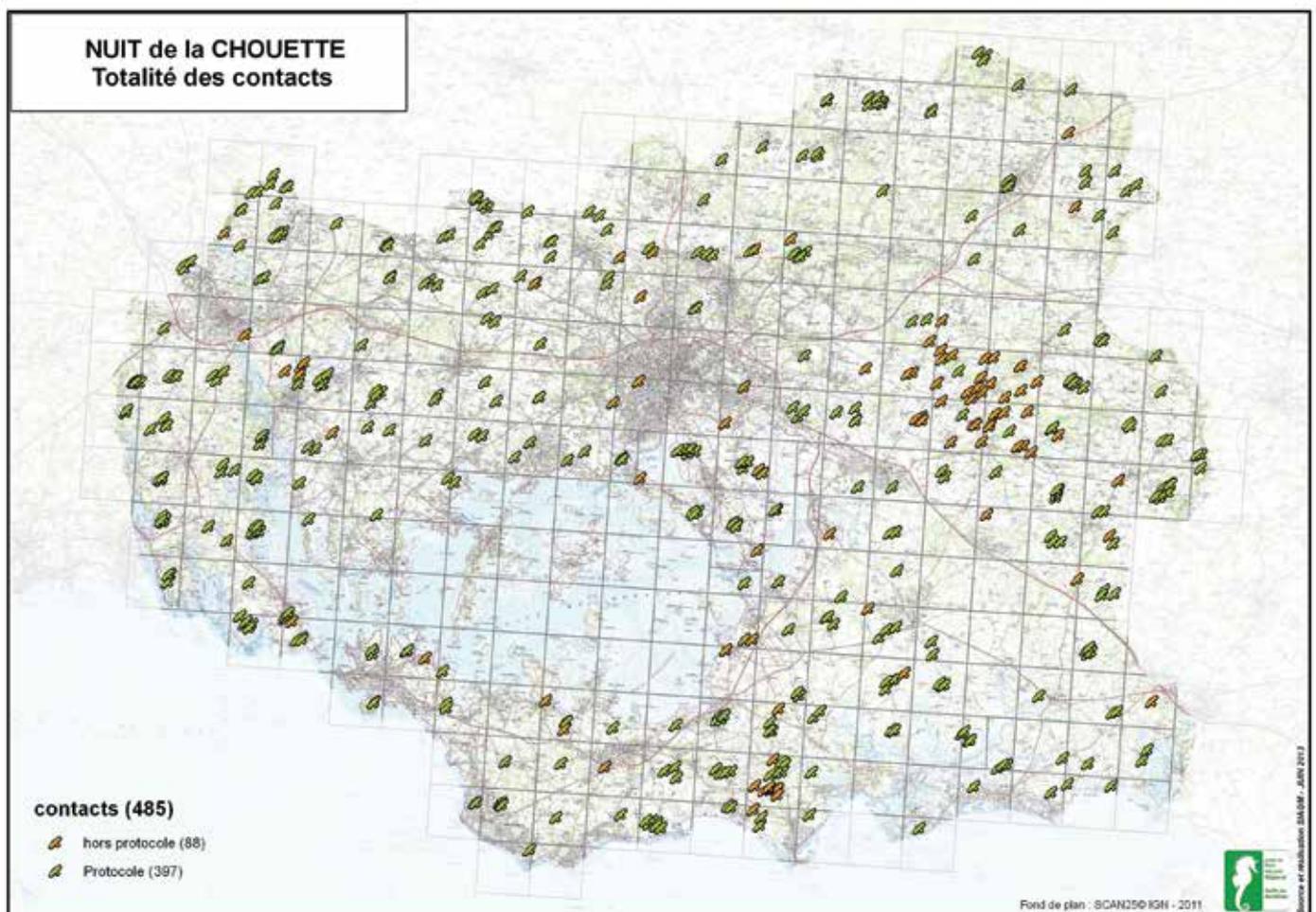
## Les prospections nocturnes :

Toutes les prospections ont eu lieu simultanément entre le 15 février et le 23 février 2013, selon un protocole très précis et ont fait suite à la réunion de présentation de la méthode, du 22 janvier 2013 à la médiathèque d'Arradon.

Chaque prospecteur avait en sa possession un dossier avec un plan précis de chaque carré. Chaque point d'écoute était localisé sur la carte : un point plutôt central par rapport au plan mais aussi à moins de 300 m d'un hameau, d'une grange, d'un hangar, d'une exploitation agricole, site propice à la Chouette effraie ; au plus près d'une zone boisée, d'un bocage dense propice à la Chouette hulotte ; proche d'un vieux verger lorsque c'était possible, propice à la Chouette chevêche.

Le dossier comprenait aussi un CD avec une plage de son de 16 min, répartie avec des temps de silence et des chants des 3 espèces de rapaces nocturnes. 30 secondes de chants toutes les minutes, 3 fois chevêche, 3 fois effraie puis 3 fois hulotte. Les réponses des oiseaux étaient notées sur le plan en fonction de leur distance et de leur orientation et sur une frise de son qui permet d'analyser le temps de réaction et les réponses des oiseaux. Au bout de 16 min, le temps d'écoute étant terminé, direction était prise vers un autre site.

Ces prospections ont majoritairement eu lieu durant la semaine (moins de trafic que le week-end) et le premier point de recherche ne devait pas se faire avant 20 h 30 afin de limiter les perturbations sonores liées à la circulation routière.



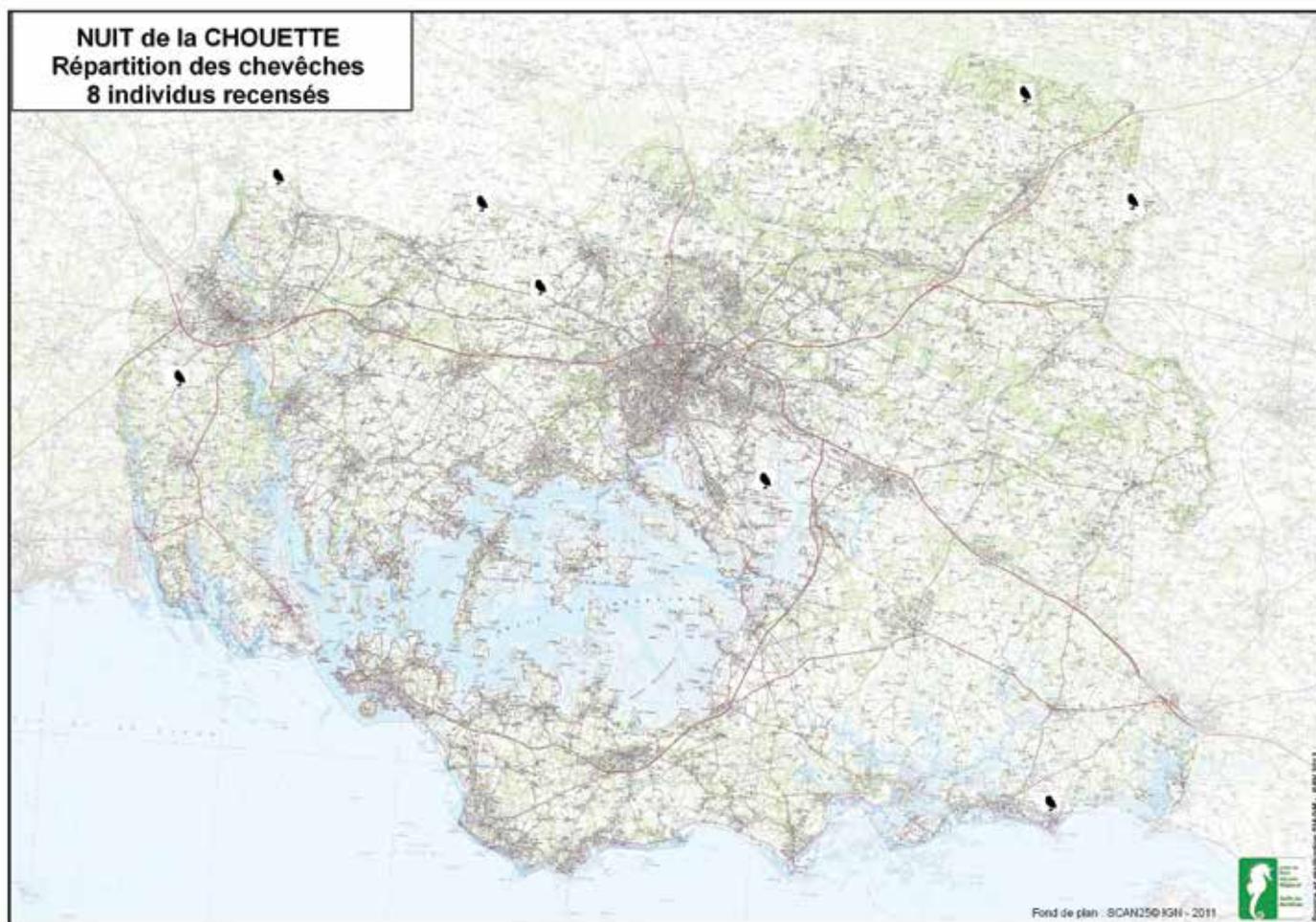
# CHOUETTE CHEVÊCHE



Des résultats peu surprenants pour cette espèce en forte régression sur notre territoire. Seuls 8 mâles chanteurs ont été recensés. La petite population connue de Baden-Est et de Ploeren-Ouest n'a pas été recontactée et semble avoir disparu. Les petits noyaux de Chouette chevêche de Plescop, d'Elven tout comme celui connu sur la commune de Brec'h, se maintiennent. La présence de la chevêche sinagote est surprenante, puisque cette micro population semblait avoir disparu : cette donnée serait à confirmer. La Chouette chevêche doublement découverte à Damgan est une nouveauté. Cet oiseau a en effet été contacté lors des prospections mais aussi signalé par un voisin connaisseur.

Des prospections approfondies et spécifiques devront être mises en place localement pour mieux appréhender la régression forte de cette espèce hautement symbolique.

Le dernier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne estimait une population régionale à au moins 1000 couples.



# CHOUETTE EFFRAIE

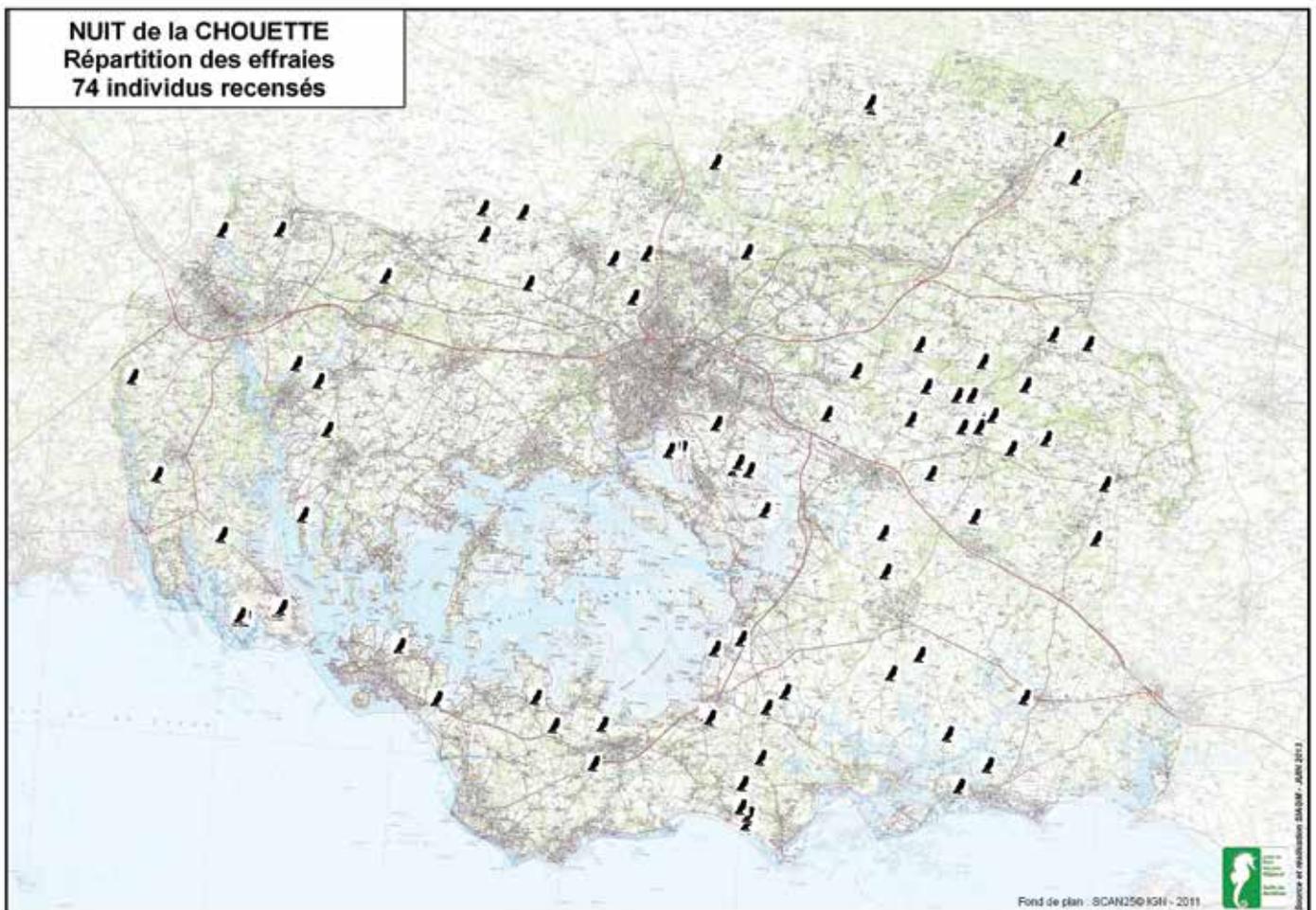


Les 88 contacts obtenus proviennent de 75 oiseaux différents, dont 38 (51%) sont issus du protocole mis en place. 37 oiseaux (49%) proviennent de données hors protocole : de quelques rencontres fortuites, mais surtout de la recherche systématique autour de la zone test. Chez la Chouette effraie, les contacts ont été majoritairement visuels ou visuels et sonores, avec 64% des rencontres. 33% des contacts ne sont que sonores. 3% des données sont issues de l'examen de sites de reposoir où des pelotes de rejection fraîches ont été collectées durant l'étude.

Aucune différenciation de sexe n'a pu être mise en avant, les cris étant similaires chez les mâles et les femelles. Seuls quelques sites, moins de 10%, signalent la présence des deux oiseaux d'un même couple.

L'analyse de la frise de son, révèle que les oiseaux contactés se sont manifestés lors de l'audition du cri de leur propre espèce. Très peu de contacts sonores spontanés ou de Chouette effraie répondant sur les cris de la Chouette chevêche ont eu lieu. De nombreux contacts sont établis dès l'audition de la première tranche de son, majoritairement au cours de la seconde session de cris.

Curieuses et assez peu farouches, de nombreuses effraies se sont approchées de la source de son et ont parfois survolé l'observateur.



# CHOUETTE HULOTTE

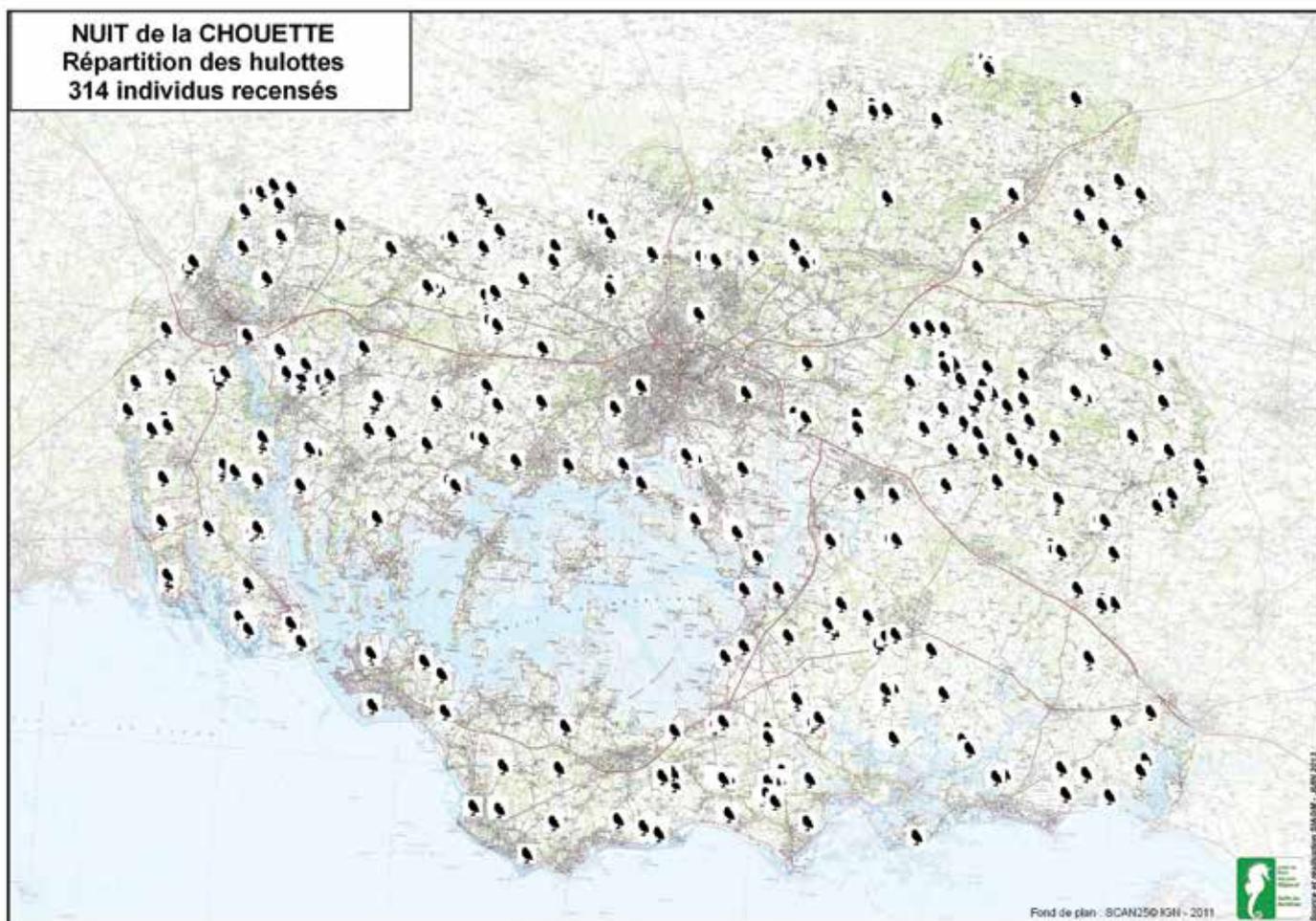


Une répartition quelque peu surprenante pour cette espèce relativement commune et souvent présentée comme un oiseau forestier. Sur notre territoire, c'est plutôt un rapace de milieux bocagers mais aussi de parcs urbains. On la retrouve ainsi dans les grands marronniers du port d'Auray et les vieux arbres des parcs vannetais. La surprise venant de l'abondance des réponses : pas moins de 314 oiseaux ont été recensés avec des densités parfois fortes sur des sites favorables. Ainsi, à Pluneret ou à Berric, jusqu'à 4 mâles sont dénombrés de façon simultanée. La grande majorité des sites apporte au moins un indice de présence, souvent deux.

C'est une espèce particulièrement réactive à la repasse. Le chant du mâle, démonstratif et sonore, permet une identification rapide et aisée même à longue distance.

Pour des raisons d'accessibilités nocturnes, aucune prospection spécifique n'a eu lieu sur les îles du golfe du Morbihan. La Chouette hulotte nichait pourtant sur l'île d'Illur (2010-2011-2012) et un couple y était présent durant la saison 2013, sans preuve certaine de reproduction. Une autre Chouette hulotte était aussi présente sur l'île d'Arz début 2013, avec au moins 1 mâle chanteur. L'espèce nichait de façon

certaine en 2003 sur l'Île-aux-Moines. Des pelotes de rejection collectées en 2007 attestaient toujours de leur présence sur l'île.

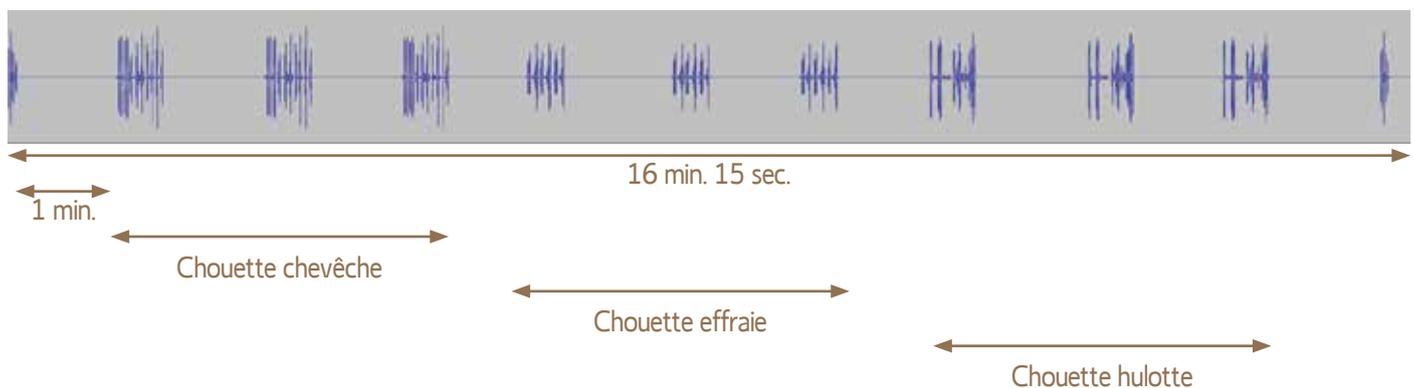


Les 386 contacts obtenus proviennent de 314 oiseaux différents dont 269 (86%) issus directement du protocole mis en place. Seuls 45 oiseaux répertoriés (14%) sont issus de données hors protocole. Chez la Chouette hulotte, les contacts ont été majoritairement sonores. 90% des contacts ne sont que sonores, 7% sont visuels et sonores, seuls 3% ne sont que visuels lors du passage silencieux d'un oiseau.

Ces manifestations territoriales ont été principalement réalisées par les mâles à 82% contre 18% pour les femelles. Certains prospecteurs n'ayant pas différencié les chants des oiseaux (mâle/femelle), les contacts ont été considérés comme des chants de mâles.

## Fréquence des chants :

### La frise de son



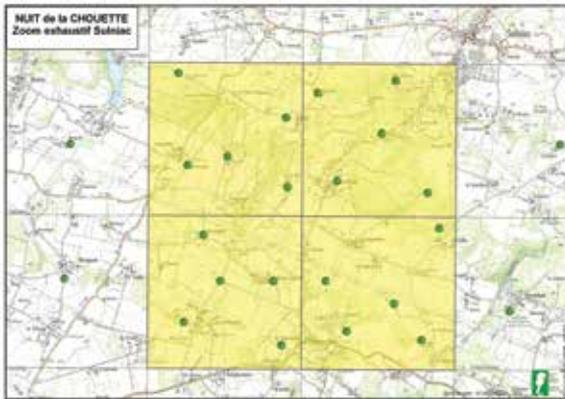
L'analyse de la frise de son révèle que les oiseaux répondent volontiers aux sollicitations des chants d'autres espèces de rapaces nocturnes. Un échantillon de 100 fiches de terrain a été analysé. Les oiseaux entendus et notés, étaient majoritairement des mâles, environ 75%. Nous avons ici uniquement pris en compte la première réponse des oiseaux (que cette réponse ait été unique ou multiple). Ainsi, 12% des oiseaux sont contactés avant l'envoi de la piste sonore. 13% répondent à la Chouette chevêche, 9 % à la Chouette effraie et 61% répondent aux chants de leur propre espèce. Sur ces 61%, 25% des oiseaux répondent dès les premières 30 secondes de hululements, 20% lors de la seconde séquence, 16% lors de la dernière séquence. 5% des oiseaux répondent après le passage de l'ensemble des plages de son, lorsque plus aucun chant ne provient du magnétophone.

La frise de son a été découpée en 11 séquences : les 3 pas de temps des 3 espèces de rapaces nocturnes, ainsi que la période avant l'envoi du premier son et celle après la minute de silence de la dernière séquence. Sur l'échantillon des 100 fiches, ont été pris en compte dans l'analyse suivante, les oiseaux ayant chanté au moins une fois par séquence :

- 3% émettent une réponse sur chacune des 11 séquences,
- 0% émettent une réponse sur 9 ou 10 séquences,
- 7% émettent au moins une réponse sur 5, 6, 7 ou 8 séquences,
- 14% émettent au moins une réponse sur 4 séquences,
- 22% émettent au moins une réponse sur 3 séquences,
- 26% émettent au moins une réponse sur 2 séquences,
- 26% émettent au moins une réponse sur 1 seule séquence.

Les chants de Chouette hulotte femelle ne sont notés que sur 1 ou 2 séquences, très rarement sur 3. Seuls les mâles de Chouettes hulottes chantent sur plus de 5, 6, 7, 8 ou 11 séquences. Il semble risqué d'établir ici des théories sur la fréquence et l'assiduité des réponses ; tant le caractère individuel des oiseaux est variable. Toutefois, 90% des réponses ne se font pas entendre au-delà de quatre plages de son et plus de 50% des réponses ne s'étalent pas au-delà de deux plages de son.

# Le zoom test Sulniac/Theix/Tréfléan



Une prospection fine a été réalisée sur une partie du territoire. Afin d'obtenir un dénombrement quasi exhaustif, 4 points d'écoute ont été ajoutés à celui existant ; soit un point par kilomètre carré. Il a été choisi un secteur très bocager, parsemé de boisements, où demeure une agriculture traditionnelle. Des hameaux anciens offrent encore de multiples possibilités de nidification pour la Chouette effraie.

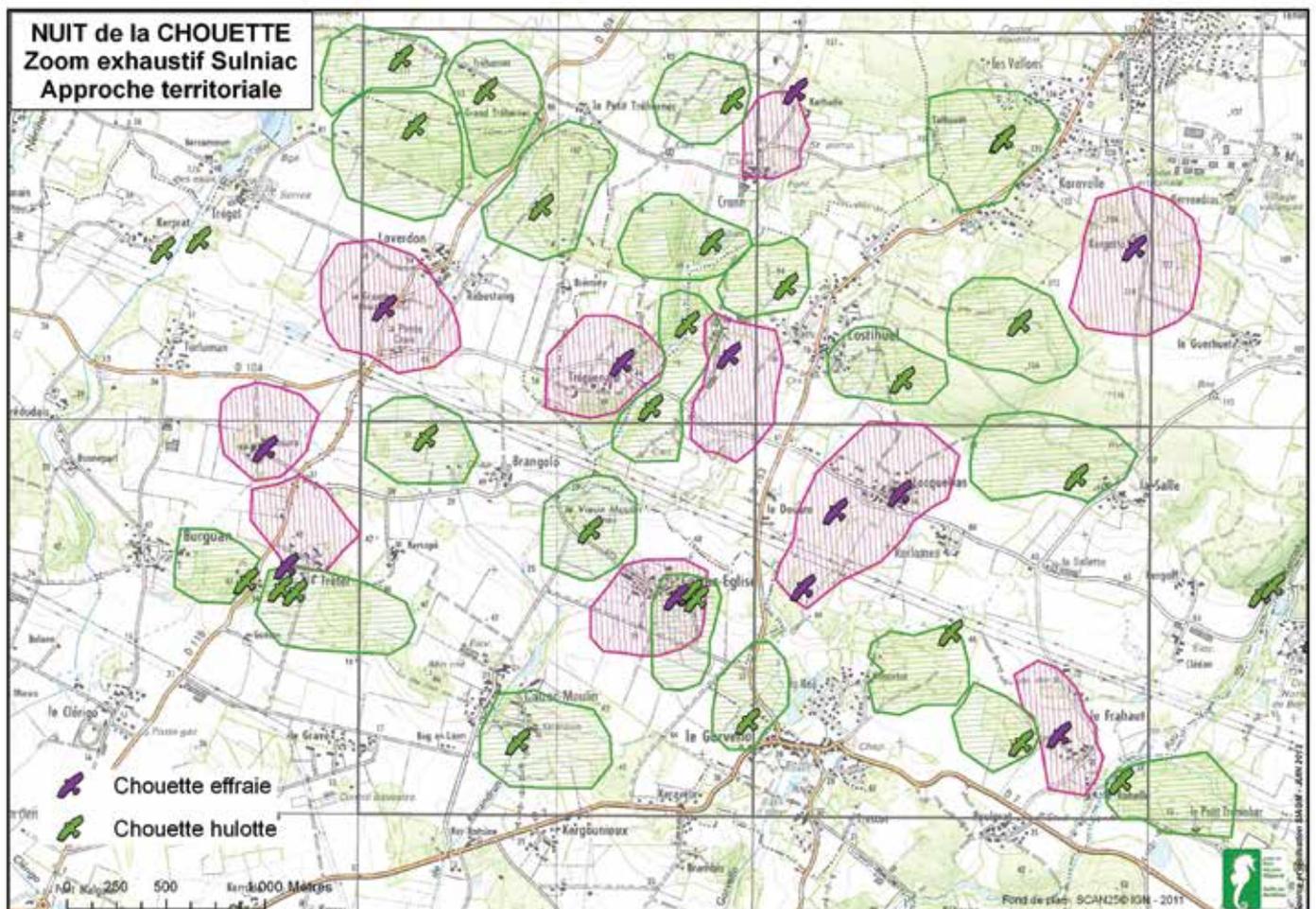
Les nombreux points d'écoute ont permis de déterminer de manière assez fine, les territoires de chaque couple des différentes espèces présentes sur ce périmètre.

Ainsi, 19 couples de Chouette hulotte ont été recensés sur ces 16 Km<sup>2</sup>, soit une densité d'environ 1,18 couple par Km<sup>2</sup>. Cette densité semble particulièrement forte, au regard d'une prospection déjà ancienne (1992) réalisée dans un secteur bocager à l'Ouest de la Brière (44) qui donnait 138 chanteurs pour 245 Km<sup>2</sup>, soit 0,56 chanteur par Km<sup>2</sup>.

Cette densité de 1,18 chanteur semble par contre relativement faible comparée au 1,79 trouvés en Forêt du Gâvre (44) ou au 2,8 chanteur par Km<sup>2</sup> trouvés en forêt du Cranou (29). (D. Clech, atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, 2012)

Pour ce qui est de la Chouette effraie, 8 territoires défendus ont été identifiés, soit une densité de 0,5 couple par Km<sup>2</sup>. Ce résultat semble assez exceptionnel puisqu'une étude réalisée dans le Nord Finistère présentait des densités variant de 0,28 à 0,47 couple par Km<sup>2</sup> ; densités déjà parmi les plus importantes connues en Europe (Hagemeijer & Blair - 1997). Ces densités ne sont malheureusement pas transposables à l'ensemble du périmètre PNR Golfe du Morbihan, l'abandon de l'agriculture côtière et les rénovations systématiques des hameaux littoraux n'offrant que peu d'espace à la chouette des clochers.

Malgré beaucoup d'espoir, aucune Chouette chevêche n'a été contactée dans ce périmètre zoom.



## Un peu de recul sur ce premier travail

Cette étude est envisagée dans le cadre d'un travail à long terme du projet de PNR qui va tenter de la mettre en place tous les deux ans, pour présenter un travail récent lors de chaque édition de la « Nuit de la Chouette » et pour permettre un suivi sur l'ensemble des communes du territoire PNR.

Cette session 2013 était une grande première et nous avons un peu subi la nouveauté de la démarche. À l'avenir, il nous faudra affiner les protocoles. Quelques prospecteurs n'ont pas réussi à faire le distinguo entre les mâles et les femelles de Chouette hulotte, ce qui a limité un peu les analyses. Certains secteurs favorables n'ont pas révélé la présence d'oiseaux, il semble qu'un second passage soit nécessaire sur les secteurs non fructueux lors du premier passage. Les prospections s'étaient étalées sur 10 jours (dont 2 week-ends), il semble que ce créneau soit trop court et que 15 jours - 3 semaines puissent permettre à chacun de trouver les fenêtres météorologiques les plus favorables. Ainsi, les 10 jours de février 2013 étaient particulièrement froids et n'ont peut-être pas révélé toutes les potentialités du territoire.

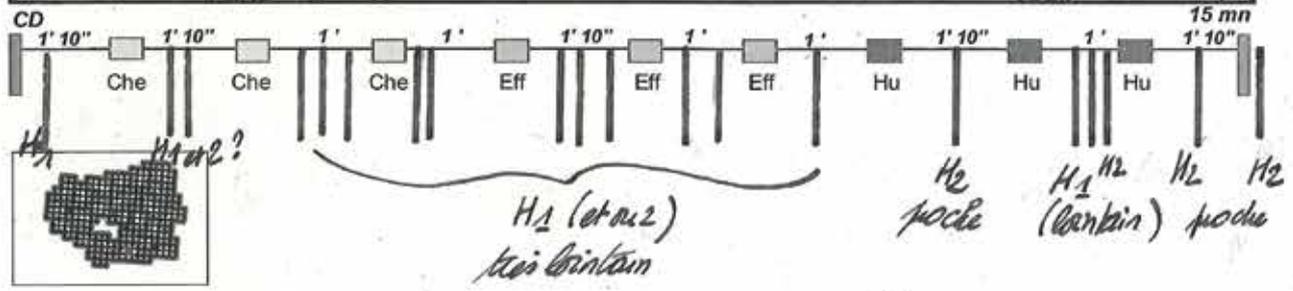
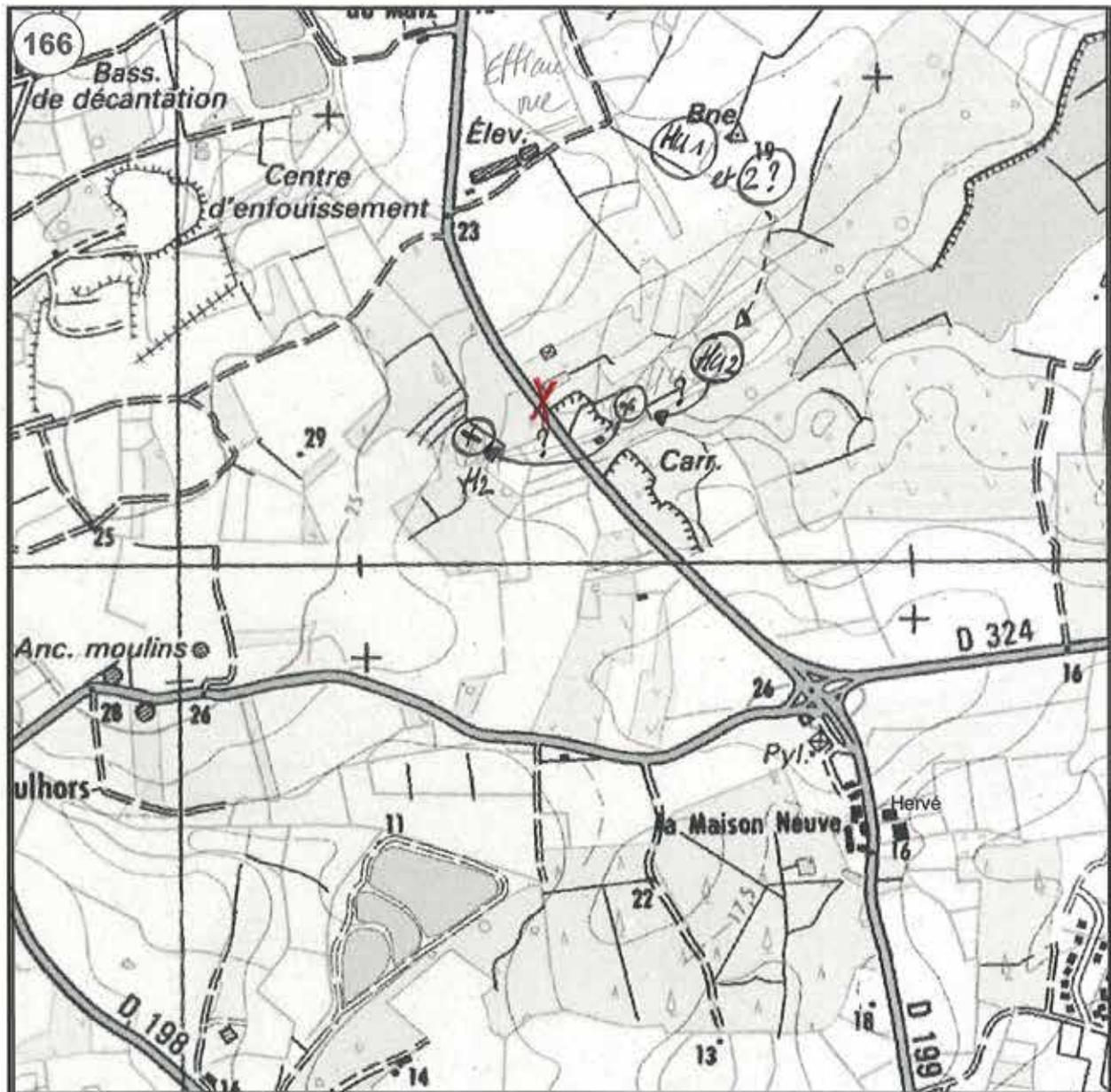
## Informations et presse

Deux grands articles de presse (Ouest-France et Le Télégramme) se sont fait l'écho de notre travail. Plusieurs entrefilets ont informé des dates et lieux de cette « 10<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette ». De nombreuses affiches ont été mises en place sur la commune de Pluneret et les communes alentour.

Deux reportages télévisuels (France 3 Bretagne et Ty télé) ont retracé tout ce travail d'inventaire.



# Exemple de fiche terrain remplie



Observateur Hervé Tel :  
 COMMUNE SARZEAU  
 LIEU-DIT Carrière route Pénors  
 DATE 14.02.13  
 Météo ciel dégagé  
 Température 3°C

Heure début 23h 40  
 Heure fin 23h 55  
 Observations Au moins 2 mâles huppe  
 + 1 effraie vue l'air du MATZ  
 + 1 effraie vue au Pénors  
 (moulin vidant)

EF- 15/02/2013

# Combien de chouettes répondront aux appels ?

Cent, deux cents, plus ? Le syndicat du Golfe va tenter de localiser les rapaces nocturnes évoluant dans les trente-huit communes du projet de parc. Des équipes seront mobilisées du 15 au 23 février.



La chouette hulotte est encore assez bien représentée dans les communes autour du golfe.

Leurs cris peuvent, de nuit, faire peur aux petits, mais ce sont des oiseaux utiles et beaucoup plus sympathiques qu'il n'y paraît. Les chouettes ne reçoivent pas toujours l'accueil qu'elles mériteraient. Une espèce comme la mignonne chevêche, notamment, pâtit des modifications apportées au milieu et de certaines pratiques agricoles intensives (épannage d'insecticides...).

Pour évaluer les populations de ces rapaces nocturnes (chevêches, hulottes et effraies), le syndicat du golfe va mener une opération de recensement sur l'ensemble du périmètre du projet de parc (38 communes, 1 000 km<sup>2</sup>).

### La chevêche fragilisée

« On va essayer d'obtenir une répartition spatiale des rapaces nocturnes sur le territoire autour du golfe », explique David Ledan, animateur au syndicat. « On voulait faire un point d'écoute tous les kilomètres carrés, mais cela faisait 971 points. C'était trop lourd. On va se contenter d'un point tous les 4 km<sup>2</sup>. Cela fait tout de même 250 points, dont certains en secteur urbain. »

Vingt-deux équipes de naturalistes et d'étudiants (1) vont effectuer des écoutes nocturnes, à partir d'aujourd'hui, jusqu'au 23 février. Chacune des équipes aura une dizaine de points à faire.

« Ceux-ci ont été éloignés de



David Ledan, présente le matériel (radio lecteur CD) avec lequel il opérera ces prochaines nuits pour détecter la présence de chouettes.

cours d'eau, à cause du bruit, pas trop loin des zones habitées (où niche la chouette effraie), ni des bois appréciés de la hulotte, ni des vergers (chevêche). »

Les cris et chants des trois espèces de chouettes (2) seront diffusés en ces endroits, à l'aide de radios lecteurs CD posés sur le toit de voitures. « S'il y a une chouette dans le coin, elle répondra. Car ce sont des oiseaux territoriaux... »

Difficile de faire des pronostics. « La hulotte devrait être présente dans la plupart des secteurs. Pour l'effraie, on a déjà fait un test qui a donné des résultats intéressants sur une zone située à cheval sur

Treffléan, Sulniac et Theix. Pour la chevêche, on atteindrait une dizaine de couples (Plœren, Pluneret, Brech, Locmariaquer...). Ses effectifs ont fortement dégringolé : c'est un oiseau insectivore qui aime nicher dans les vieux vergers, or beaucoup ont disparu. »

L'opération est appelée à être renouvelée tous les deux ans. Le résultat de cette première sera présenté lors de la Nuit de la Chouette, à Pluneret, vendredi 22 mars.

« Les personnes qui auraient fait des observations récentes sur la présence de nocturnes peuvent nous les communiquer (david.ledan@golfe-morbihan.fr) pour

compléter les données. »

Ce travail servira d'appui à des initiatives de préservation de ces oiseaux. « Cela nous aidera dans la pose de nichoirs et dans l'information des acteurs de terrain : agriculteurs notamment. »

Jean-Charles MICHEL

(1) BTS gestion et protection de la nature à Kerplouz.

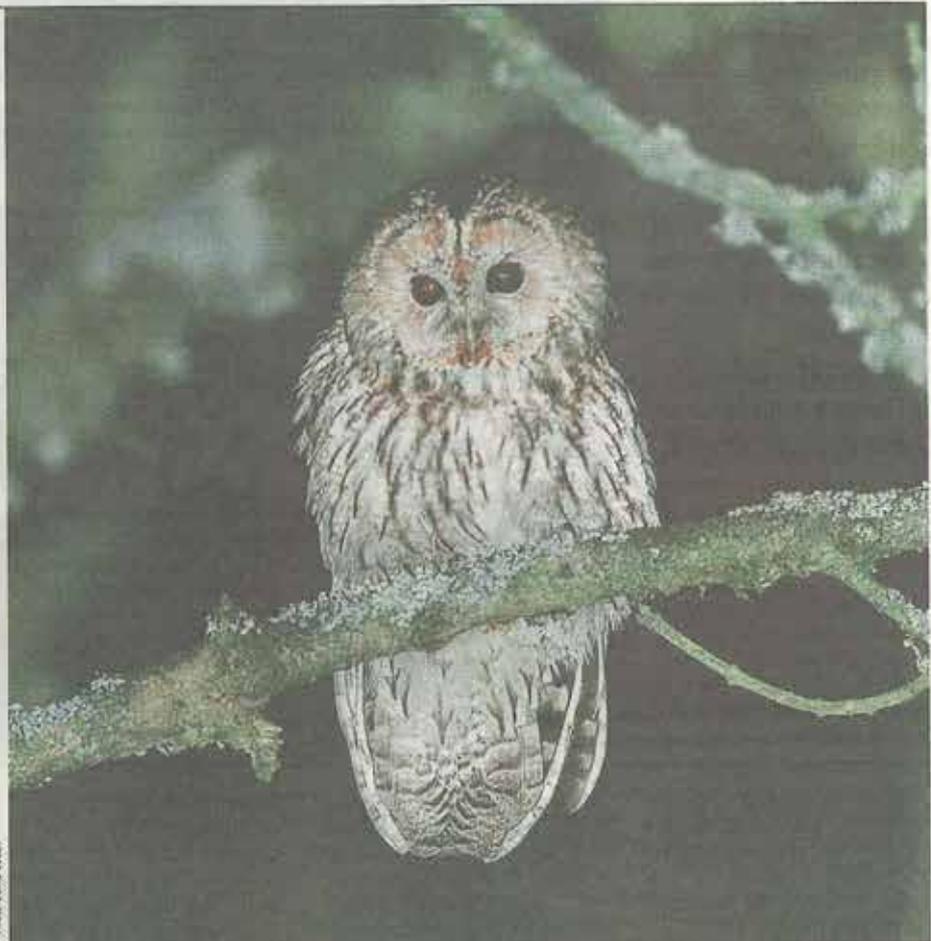
(2) Hululement classique (hououou pour la hulotte, chuintements ou rfflements pour l'effraie, chant ressemblant à un miaulement pour la chevêche.

# Chouettes. À vos oreilles... prêts ? Comptez !

Dès ce soir et jusqu'au 23 février, entre 20 h 30 et minuit, pas d'inquiétude si vous croisez un individu avec un poste de radio sur le toit de sa voiture : c'est un compteur de chouettes !

*Pour compter les chouettes (ici une hulotte), les bénévoles auront un plan et un CD de cris de chouettes.*

Photo David Lédan



L'idée a couvé depuis une conférence près de Vannes il y a quelques mois. Des participants y ont soutenu avoir identifié des chouettes chevêches. « Pour moi, il n'y en avait plus dans le secteur », se souvient David Lédan, chargé de mission « milieux et espèces » au projet de parc naturel. Il n'en fallait pas plus pour décider ce passionné d'ornithologie à en avoir le cœur net. « Autour du Golfe du Morbihan, il y a un comptage scientifique des oiseaux d'eau. Les bernaches, échasses, avocettes ou sternes sont très suivies. Mais nous n'avions aucune donnée sur les chouettes... » Pour un recensement exhaustif, il faut mettre en place un point

d'écoute tous les kilomètres carrés, soit... 971 points pour les 38 communes du projet de parc ! Titanesque.

### 251 points d'écoute

« Nous avons opté pour une méthode qui nous permettra de suivre l'évolution des espèces. Afin de mettre éventuellement des actions en place pour les protéger, avec les communes et des agriculteurs. Nous avons défini un point d'écoute tous les 2 km<sup>2</sup>, soit 251. Nous aurons donc une photographie de la population plus qu'un chiffre global », explique David Lédan.

Chaque point a été positionné pour avoir une chance d'être sur l'habitat des trois chouettes

locales : hulotte, effraie et chevêche. Si possible proche d'habitations, de zones boisées et de vergers. 22 professionnels de la nature (animateurs, gardes du littoral...), passionnés des oiseaux et élèves du BTS « gestion et protection de la nature » du lycée Kerplouz, à Auray, seront sur le pont dès vendredi soir.

### CD... interactif

Ils auront dix nuits pour écouter la nature sur une dizaine de points chacun. « Tous ont un bon poste et un CD de 16 minutes avec trois cris des trois chouettes et de longues plages de silence. Elles n'aiment pas avoir des visiteurs sur leur territoire. Si elles entendent un

intrus, elles vont rapidement lui faire savoir qu'elles sont chez elles ». Le comptage se fait donc à l'oreille.

Les nuits seront fraîches pour les bénévoles mais elles sont propices à cette opération. « Les chouettes ne couvent pas encore mais elles sont déjà installées sur leur site de reproduction, où elles reviennent chaque année ». C'est donc une cartographie de ces rapaces nocturnes qui pourra aussi être dressée.

Tous les résultats seront épluchés et présentés le 22 mars pour la... 10<sup>e</sup> nuit de la chouette. Un beau cadeau d'anniversaire.

Catherine Lozac'h

# NUIT DE LA CHOUETTE 2013

Cette édition 2013 de «La nuit de la chouette» a été organisée en partenariat entre le projet de PNR du Golfe du Morbihan, la mairie de Pluneret et le lycée de Kerplouz. Elle s'est déroulée le vendredi 22 mars dans la Chapelle de Saint-Avoye à Pluneret.

La chapelle était ouverte à partir de 20 h 00 et une exposition (gracieusement prêtée par la Maison de la Nature de Vannes) sur les rapaces nocturnes était installée. Des pelotes de rejection et des microscopes étaient à la disposition du public, des enfants en particulier, pour examiner quelques crânes de micro-mammifères.

À 20 h 30, les étudiantes ont présenté les premiers résultats des prospections et ont commenté cartes et analyses. Cette présentation était suivie de la présentation d'un diaporama d'une centaine d'images commentées sur les rapaces nocturnes (espèces, vie, mœurs, particularités. . .).

Vers 22 h 00, le groupe (82 personnes) a cheminé à la rencontre des oiseaux. Une Chouette effraie est passée dans le phare à plusieurs reprises, faisant entendre son chuintement. Plus loin, 2 couples de Chouette hulotte se sont aussi fortement manifestés et répondaient aux sollicitations de la repasse.

Vers 22 h 45, après de nombreuses questions, le public tout acquis à la cause des nocturnes, s'est donné rendez-vous en mars 2015 pour la prochaine «Nuit de la chouette».

Lundi 25 mars 2013 **Le Télégramme**

## Nuit de la chouette. Une soirée riche en informations

La nuit de la chouette, organisée vendredi sur le site de Sainte-Avoye, a réuni une soixantaine de personnes. Une initiative menée par le Syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan (SIAGM), en partenariat avec les BTS gestion et protection de la nature du lycée Kerplouz, et la commune.

L'animation a débuté par une exposition sur les rapaces nocturnes et un atelier pour les enfants qui ont disséqué les pelotes de réjection et appris à différencier les différents crânes : campagnols, musaraignes...

### Une effraie des clochers à quelques mètres

Marina, Margaux, Mélanie et Séverine, les quatre étudiantes, ont présenté l'inventaire des rapaces nocturnes sur le territoire du projet de Parc naturel régional du golfe du Morbihan. David Ledan a, par la suite, présenté les différentes espèces de rapaces nocturnes, à partir d'un dia-



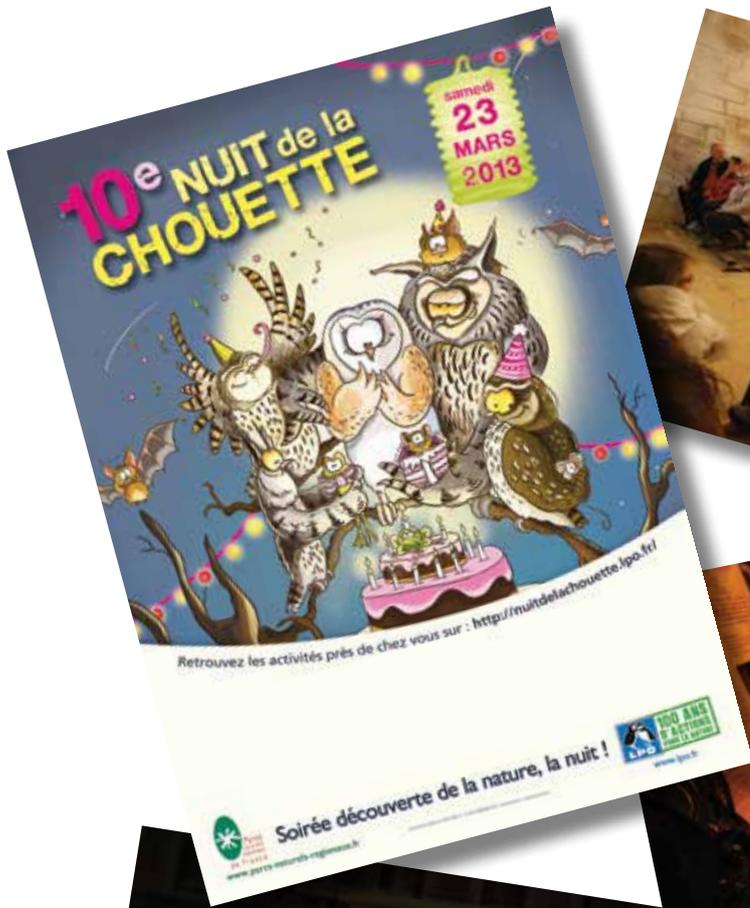
*Les enfants ont apprécié l'atelier découverte qui leur était proposé vendredi soir.*

porama construit avec ses propres photos.

À une cinquantaine de mètres de la chapelle, les participants ont pu entendre quatre chouettes hulottes (deux mâles et deux femelles). Ils ont aussi observé une effraie des clochers, qui est

passée plusieurs fois à quelques mètres d'eux. « Pour les appeler, nous avons utilisé le même CD que celui utilisé pendant les protocoles. C'est le principe de repasse. On passe un chant d'une chouette, et elle répond ou vient voir ce qui se passe,

afin de nous faire comprendre que c'est son territoire. Il faut faire attention avec cette méthode : elle perturbe les rapaces, surtout en cette fin mars, où les femelles pondent... Il faut donc savoir "doser" », expliquaient les lycéennes.



## > Vous pouvez nous contacter :

### ▣ En venant nous voir

8 boulevard des Iles à Vannes  
(bâtiment du CEGEAM, au 1er étage,  
dans l'enceinte de la Chambre des Métiers)

### ▣ En appelant le

02 97 62 03 03

### ▣ Par mail

siagm@golfe-morbihan.fr

Cette synthèse est également consultable au SIAGM et téléchargeable sur notre site internet :

**[www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)**



### Projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

8, boulevard des Iles - Bâtiment du CEGEAM - 56000 Vannes  
Tél. 02 97 62 03 03 - Fax 02 97 62 03 04 - [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

